



# APPEL DE RECRUTEMENT

**Appel à candidature en vue de la constitution d'une réserve**  
**pour l'emploi de Coordinateur juridique (H/F/X)**

Le Collège de la Zone de secours Hainaut-Est, en sa séance du 25 novembre 2022, a décidé de constituer une réserve de recrutement pour un emploi de Coordinateur juridique.

## ***DESCRIPTIF DE FONCTION***

### **ROLES ET MISSIONS**

Conseiller de la zone, il en défend et protège les intérêts. Son rôle consiste davantage à prévoir et prévenir qu'à réparer les erreurs.

Ce spécialiste est consulté au quotidien par son employeur pour toutes les questions relatives au droit (administratif, fiscal, des contrats, des marchés publics, etc.) et à la gestion patrimoniale de la zone (ex : gestion immobilière).

Dans son rôle préventif, il conseille sur tout sujet qui lui est demandé.

Dans son rôle « curatif », il conseille aussi, même s'il ne représente pas systématiquement l'institution en justice.

Il assure le suivi complet des dossiers disciplinaires. Il apporte en outre un soutien juridique sur les matières qui découlent de la gestion des ressources humaines, participe potentiellement à l'analyse juridique de certains marchés publics et conseille le cas échéant les services financiers, les services opérationnels (Prévision, Prévention, Formation,...) et le délégué à la protection des données (DPO) de la Zone.



### QUELQUES TÂCHES-CLÉS ET DOMAINES D'ACTIVITÉ

Ses activités au sein de la zone sont essentiellement :

- de participer à des groupes de travail afin d'analyser les portées des législations, règlements ou circulaires d'application pour la zone ;
- de prodiguer de l'assistance juridique aux différents services de la zone tant administratifs qu'opérationnels ;
- d'identifier les documents et informations juridiques à diffuser, en collaboration avec les autres services administratifs (internes ou externes) ;
- de conseiller et prévenir le Directeur administratif et le Commandant de Zone ;
- de garantir de la légalité des différentes procédures décisionnelles au sein de la Zone ;
- de veiller au respect de la législation en vigueur ;
- d'assurer les relations extérieures de l'institution avec des organismes professionnels ou être en liaison avec des experts ou avocats ;
- d'accompagner le suivi juridique dans tous les domaines de la gestion zonale ;
- d'effectuer le suivi du traitement des dossiers disciplinaires et de soutenir la Direction générale dans ses relations avec les instances légales (Inspection du travail, ...) ;
- de gérer sur le plan légal les données relatives aux agents en association avec le délégué à la protection des données (DPO) de la zone ;
- d'assurer une veille juridique et la rédaction et/ou l'actualisation des différents statuts et règlement internes.

### SAVOIR ET SAVOIR-ETRE

Avoir :

- des connaissances pointues en droit administratif, en droit du travail et sur la législation des contrats de travail ;
- de bonnes connaissances en droit des marchés publics et droit patrimonial ;
- la connaissance de la structure d'une Zone de secours et des procédures et règlements y afférents.
- la connaissance de l'utilisation de l'outil bureautique ;

Etre :

- rigoureux et minutieux
- méthodique et patient
- discret et sociable
- capable de gérer des plannings
- capable de gérer son stress



**Régime de travail** : 38h/semaine, temps plein.

**Type de contrat** : réserve de recrutement, CDD ou CDI

**Salaire de base** : rémunéré sur base de l'échelle barémique A3 (brut mensuel de base : 4.318,71€)

Valorisation d'ancienneté pécuniaire possible sous conditions. Chèques repas 6 € / jour presté.

### **CONDITIONS À REMPLIR À LA DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL**

- a) être membre d'un Etat faisant partie de l'Espace Economie Européen ou de la Confédération helvétique ;
- b) avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- c) être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction à exercer ;
- d) jouir des droits civils et politiques ;
- e) être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- f) être âgé de 18 ans minimum ;
- g) être titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou assimilé **et justifier d'une expérience de 8 ans dans une fonction analogue.**

### **EPREUVES**

- Réussir l'examen comportant les épreuves suivantes :

- **Épreuve écrite:**

- résumé et critique d'un article sur un sujet en rapport avec la fonction, l'orthographe étant prise en compte (30 points)

- connaissances liées à la fonction (30 points) :

- Connaissances :

- La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, y compris ses arrêtés royaux ;
    - Le droit administratif, le droit des contrats ;
    - La loi du 3 juillet 1978 sur le contrat de travail ;
    - La loi du 10 avril 1971 sur les accidents de travail ;
    - La loi du 4 août 1996 du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ainsi que le Code du bien-être au travail ;
    - La législation applicable aux marchés publics ;
    - La loi sur les relations syndicales ainsi que ses arrêtés royaux ;
    - Le RGPD et les législations nationales qui en découlent.



- **Épreuve orale** : entretien permettant de juger de la motivation et de la maturité des candidats (40 points)

Total des épreuves : 100 points

Pour être admissible dans la réserve, le candidat doit obtenir 50% de points à chaque épreuve et 60% au total des deux épreuves. Chaque épreuve est éliminatoire.

### **COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION**

- le commandant de Zone en qualité de président ou son délégué ;
- le directeur administratif ou son délégué ;
- un à trois membre(s) choisi(s) pour leur maîtrise de la matière à évaluer. Au moins un desdits membres ne fera pas partie du personnel de la Zone.

### **MODALITES D'INTRODUCTION DE VOTRE CANDIDATURE**

**Votre dossier de candidature doit être composé :**

- d'une lettre de motivation datée ;
- d'un curriculum vitae ;
- d'une copie :
  - de votre carte d'identité recto/verso ;
  - de votre (vos) diplôme(s), titre(s) de compétence(s) ou titre(s) de formation correspondant à la condition visée au point g) des conditions à remplir ;
  - d'un extrait de votre casier judiciaire ;
  - une copie de votre permis de conduire si vous en possédez un.

Il doit être envoyé pour le **31 décembre 2022** au plus tard, par courrier postal à l'adresse suivante :

ZONE DE SECOURS HAINAUT-EST  
(Réf : RE.CJUR.03)  
Rue de la Tombe, 112  
6001 MARCINELLE

#### **A savoir :**

**Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.**

**Date de parution : 28 novembre 2022**